

GPEC 2018 : A quoi puis-je prétendre ?

développé par votre syndicat CGT-PALATINE

Ma situation	* j'ai un métier sensible(*) * j'ai moins de 58 ans	* j'ai un métier sensible * j'ai 58 ans et plus * j'ai déjà droit à la retraite à taux plein	* j'ai un métier sensible * j'ai 58 ans et plus * j'aurai tous mes trimestres dans 2 ans	* j'ai un métier sensible * j'ai 58 ans et plus * il me manque des trimestres	* j'ai 58 ans et plus * je ne suis pas dans un métier sensible * j'aurai tous mes trimestres dans 2 ans	* j'ai 58 ans et plus * je ne suis pas dans un métier sensible * il me manque des trimestres	* je ne suis pas dans un métier sensible * j'ai moins de 58 ans
Les dispositifs GPEC							
TEMPS PARTIEL DE FIN DE CARRIERE avec majoration de 10% du salaire (à condition d'avoir la retraite à taux plein dans les 36 mois)			X	X	X	X	
CONGE DE FIN DE CARRIERE (engagement fixe de partir dans 24 mois) (12 mois travaillés à 100% payés à 77% puis 12 mois avec dispense de présence payés à 77%)			X	X	X	X	
CONGE DE MOBILITE Dispense totale d'activité pendant le préavis payé à 100% + 1 à 5 mois payés à 65% pour mener à bien un projet de reconversion. Avec prise en charge d'une formation à hauteur de 3000 € (+ éventuellement prime de 5000 € pour création d'entreprise) et versement des indemnités de licenciement.	X		X	X			
RACHAT DE TRIMESTRES pour augmenter le taux de retraite Prise en charge par la Banque de 4 trimestres intégralement (si retraite avant 31/12/20)			X	X			
RACHAT DE TRIMESTRES pour obtenir le nombre nécessaire et augmenter le taux de retraite - Prise en charge par la Banque de 4 trimestres pour la partie taux (possibilité par le salarié de financer la partie durée) (si retraite avant 31/12/20)			X	X			
MAJORATION INDEMNITES FIN DE CARRIERE à hauteur de 10% (si retraite avant 31/12/20)		X	X				
PRISE EN CHARGE DE 50% DU MALUS TRIENNAL avec un maximum de 8000 € (**) (si retraite avant 31/12/20)		X	X	X			
MECENAT DE COMPETENCES (travailler pour une association pendant les 12 mois avant le départ à la retraite)			X	X	X	X	
VAE, CIF, CEP, CPF	X		X	X	X	X	X
Mobilité interne (dont Groupe)	X	X	X	X	X	X	X
Mobilité externe sécurisée (avec possibilité de	X		X	X	X	X	X

(*) métiers sensibles : Production bancaire, Informatique, comptabilité, CSC entreprise et CAC

(**) Si vous prenez votre retraite l'année où vous avez votre taux plein, il y a une décote de 10% de votre retraite complémentaire pendant 3 ans

Lagrafe...

... découvrez les joies du Tchatcha

